

Bulletin de service

Cinémas

2008



Faits saillants

- Les cinémas canadiens ont continué à divertir un plus grand nombre d'amateurs de cinéma en 2008. Les cinémas, qui comprennent les cinémas, les ciné-parcs et les festivals du film, ont vendu 106,4 millions de billets d'entrée, en hausse de 1,8 % par rapport aux 104,5 millions de billets vendus l'année précédente.
- L'industrie des cinémas a enregistré des revenus d'exploitation totaux d'environ 1,4 milliard de dollars, en hausse de 3,0 % par rapport à 2007. Les dépenses d'exploitation ont augmenté de 4,8 %.
- Le plus important poste de dépenses déclaré par les cinémas sondés était la location de films et les versements de redevances, qui représentaient 35,3 % des dépenses d'exploitation totales. Les coûts de location de films et les versements de redevances ont crû de 4,2 % par rapport à 2007.
- Les bénéfices d'exploitation ont totalisé 132,6 millions de dollars, en baisse par rapport aux 149,8 millions de dollars enregistrés en 2007. La marge bénéficiaire de l'industrie s'est tout de même établie à 9,7 % en 2008. Les cinémas de la Saskatchewan et de l'Alberta ont connu des marges bénéficiaires supérieures à la moyenne nationale.
- Les cinémas de l'Ontario ont réalisé 40 % du total des revenus d'exploitation en 2008, suivis par ceux du Québec, 18 %, et par ceux de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, 15 % dans les deux cas.
- Les cinémas exploités par les grandes chaînes de cinémas, classés en fonction de leurs revenus d'exploitation, dominent l'industrie pour ce qui est des revenus, des dépenses et des bénéfices, mais aussi en ce qui concerne les revenus des entrées, les ventes des concessions et le nombre d'entrées.
- Ces grandes chaînes de cinémas ont représenté 83 % de tous les revenus d'exploitation à l'échelon national en 2008, résultat pratiquement inchangé par rapport à 2007.
- Les revenus d'exploitation des grandes chaînes de cinémas ont progressé de 3,5 % par rapport à 2007, dépassant la hausse de 0,4 % observée par le reste de l'industrie.
- Les dépenses des grandes chaînes de cinémas ont augmenté plus ou moins au même rythme que les revenus, en hausse de 3,4 %. Pour cette raison, les grandes chaînes de cinémas ont vu leurs marges bénéficiaires demeurer relativement stables à 11,4 %, ce qui est supérieur au reste de l'industrie (1,6 %).
- Les revenus au guichet (billets d'entrée) des grandes chaînes de cinémas ont atteint 706,5 millions de dollars, une hausse de 2,4 % par rapport à l'année précédente.

- Les revenus de la vente d'aliments et de boissons ont suivi une tendance similaire. Les grandes chaînes de cinémas ont enregistré une progression de 5,2 % des revenus des concessions entre 2007 et 2008.
- Les niveaux d'entrées dans les grandes chaînes de cinémas ont atteint 88,5 millions, en hausse par rapport aux 86,7 millions enregistrés en 2007.

Note aux lecteurs

Les données de 2007 ont été révisées.

L'industrie des cinémas comprend les établissements dont l'activité principale est la présentation de films. Afin de faciliter la présentation des caractéristiques dans la présente diffusion, la référence au mot « cinéma » comprend les cinémas, les ciné-parcs et les festivals du film.

Dans le présent communiqué, nous avons supprimé les données pour Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le Manitoba, le Yukon, le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest, ces données étant confidentielles en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique.

Tableaux statistiques

Tableau 1
Statistiques sommaires pour le secteur des cinémas, 2006 à 2008

	Revenus d'exploitation	Dépenses d'exploitation	Salaires, traitements et avantages sociaux	Marge bénéficiaire d'exploitation	Établissements statistiques
	milliers de dollars		pourcentage		nombre
2008 P					
Terre-Neuve-et-Labrador	x	x	x	x	x
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	x	x	x	x	x
Nouveau-Brunswick	x	x	x	x	x
Québec	246 128	240 763	40 773	2,2	162
Ontario	546 904	499 274	76 438	8,7	216
Manitoba	x	x	x	x	x
Saskatchewan	37 475	32 179	4 753	14,1	39
Alberta	206 735	166 846	23 398	19,3	92
Colombie-Britannique	208 747	191 302	24 852	8,4	88
Yukon	x	x	x	x	x
Territoires du Nord-Ouest	x	x	x	x	x
Nunavut	x	x	x	x	x
Canada	1 365 874	1 233 323	187 545	9,7	681
2007 r					
Terre-Neuve-et-Labrador	x	x	x	x	x
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	x	x	x	x	x
Nouveau-Brunswick	x	x	x	x	x
Québec	218 507	212 905	35 070	2,6	143
Ontario	562 091	503 195	75 341	10,5	212
Manitoba	x	x	x	x	x
Saskatchewan	34 956	30 013	4 575	14,1	37
Alberta	194 777	151 789	20 955	22,1	88
Colombie-Britannique	203 974	180 268	24 697	11,6	106
Yukon	x	x	x	x	x
Territoires du Nord-Ouest
Nunavut	x	x	x	x	x
Canada	1 326 627	1 176 872	176 950	11,3	672
2006					
Terre-Neuve-et-Labrador	x	x	x	x	x
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	x	x	x	x	x
Nouveau-Brunswick	x	x	x	x	x
Québec	223 529	213 936	40 339	4,3	141
Ontario	529 096	497 882	74 186	5,9	199
Manitoba	x	x	x	x	x
Saskatchewan	32 718	27 546	4 711	15,8	38
Alberta	176 889	141 904	22 063	19,8	79
Colombie-Britannique	170 054	153 436	22 618	9,8	114
Yukon	x	x	x	x	x
Territoires du Nord-Ouest
Nunavut	x	x	x	x	x
Canada	1 238 710	1 129 606	179 668	8,8	664

Note(s) : Conforme au Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), incluant tous les établissements classés au 512130 (salles de cinéma, ciné-parcs et festivals du film). Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre. Voir la section « Source de données, définitions et méthodologie » à la fin des tableaux pour la définition des termes.

Tableau 2
Profil sur le secteur des cinémas¹, 2006 à 2008

	Provinces ² de l'Atlantique	Québec	Ontario	Manitoba	Saskat- chewan	Alberta	Colombie- Britannique	Territoires ³	Canada
milliers de dollars									
Revenus d'exploitation									
Total des revenus des entrées									
2008 p	x	149 599	327 888	x	20 447	124 145	132 103	x	826 072
2007 r	x	137 580	327 128	x	18 914	117 591	129 372	x	797 065
2006	x	136 426	324 323	x	17 840	103 426	107 997	x	752 589
Ventes d'aliments et de boissons									
2008 p	x	58 481	158 846	x	12 577	64 740	59 593	x	394 372
2007 r	x	55 058	152 960	x	12 361	61 359	54 909	x	374 576
2006	x	51 665	145 558	x	11 118	57 389	45 273	x	346 157
Tous autres revenus d'exploitation									
2008 p	x	28 068	48 748	x	3 224	13 519	11 994	x	112 299
2007 r	x	18 622	69 574	x	2 318	11 468	11 866	x	119 469
2006	x	22 456	48 861	x	2 647	11 049	10 728	x	101 450
Total des revenus d'exploitation									
2008 p	x	236 148	535 482	x	36 248	202 405	203 689	x	1 332 743
2007 r	x	211 260	549 662	x	33 593	190 418	196 148	x	1 291 109
2006	x	210 546	518 743	x	31 605	171 863	163 997	x	1 200 196
Dépenses d'exploitation									
Salaires, traitements et avantages sociaux									
2008 p	x	38 225	73 585	x	4 506	22 664	23 708	x	179 822
2007 r	x	33 064	72 492	x	4 213	20 179	22 682	x	168 359
2006	x	37 739	71 674	x	4 456	21 207	21 171	x	171 292
Coût des biens vendus									
2008 p	x	13 871	33 060	x	4 336	15 132	22 193	x	97 445
2007 r	x	14 449	35 828	x	2 713	12 418	11 234	x	84 049
2006	x	12 079	32 051	x	2 702	13 178	7 703	x	74 503
Location de films et versements de redevances									
2008 p	x	74 658	166 900	x	10 429	63 532	70 518	x	424 097
2007 r	x	68 117	165 395	x	10 349	61 090	67 049	x	406 960
2006	x	66 491	164 221	x	8 782	50 587	55 322	x	378 321
Toutes autres dépenses d'exploitation									
2008 p	x	104 073	214 590	x	11 855	61 556	70 177	x	500 019
2007 r	x	89 817	217 493	x	11 145	54 000	71 390	x	482 010
2006	x	85 096	219 369	x	10 636	52 238	63 372	x	467 907
Total des dépenses d'exploitation									
2008 p	x	230 827	488 134	x	31 127	162 884	186 596	x	1 201 384
2007 r	x	205 447	491 209	x	28 421	147 688	172 355	x	1 141 378
2006	x	201 406	487 315	x	26 576	137 210	147 569	x	1 092 023
nombre									
Exploitation du cinéma									
Nombre d'entrées payées (assistance)									
2008 p	x	21 187 423	43 057 080	x	3 084 715	14 163 224	15 319 534	x	106 375 418
2007 r	x	20 834 987	41 032 805	x	2 954 251	14 048 615	15 652 455	x	104 464 904
2006	x	20 700 371	41 955 618	x	3 130 483	14 418 135	13 326 854	x	102 927 624
Nombre d'écrans									
2008 p	x	636	1 056	x	90	349	346	x	2 739
2007 r	x	579	1 002	x	86	344	359	x	2 652
2006	x	633	1 056	x	107	376	380	x	2 831
pourcentage									
Marge bénéficiaire d'exploitation									
2008 p	x	2,3	8,8	x	14,1	19,5	8,4	x	9,9
2007 r	x	2,8	10,6	x	15,4	22,4	12,1	x	11,6
2006	x	4,3	6,1	x	15,9	20,2	10,0	x	9,0

1. Les estimations des activités économiques dans ce tableau sont fondées d'après un échantillon pondéré et excluent les établissements dont les revenus sont inférieurs à un certain seuil et qui ne sont pas compris dans le plan d'échantillonnage. La partie couverte par l'enquête inclut seulement les données pour les établissements visés par l'enquête et sont pondérés parce que certaines unités de l'échantillon représentent un certain nombre d'autres établissements qui n'ont pas été sélectionnés dans l'échantillon. La partie couverte par l'enquête représente environ 95 % du total des revenus de l'industrie.
2. Les provinces de l'Atlantique incluent : Terre-Neuve-et-Labrador, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse et Nouveau-Brunswick.
3. Les territoires incluent : Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut.

Note(s) : Conforme au Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), incluant tous les établissements classés au 512130 (salles de cinéma, ciné-parcs et festivals du film). Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre. Voir la section « Source de données, définitions et méthodologie » à la fin des tableaux pour la définition des termes.

Sources de données, définitions et méthodologie

Aperçu

Cette enquête sert à recueillir les données financières et opérationnelles nécessaires pour produire des statistiques sur l'industrie des cinémas au Canada.

Les données collectées auprès des entreprises sont regroupées avec l'information provenant d'autres sources pour produire des estimations officielles de la production économique nationale et provinciale pour cette industrie.

Les estimations de l'enquête sont disponibles pour les entreprises, les gouvernements, les investisseurs, les associations et le public. Les données sont utilisées pour surveiller la croissance de l'industrie, de mesurer les performances, et de faire des comparaisons avec les autres sources de données afin de mieux comprendre cette industrie.

Population cible

La population cible est constituée de tous les établissements statistiques (parfois appelés entreprises ou unités) considérés comme faisant partie de l'industrie des cinémas (SCIAN 512130) selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) au cours de l'année de référence. Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale est la présentation de films. Sont aussi compris les établissements dont l'activité principale est la prestation, à l'occasion, de services de présentation de films tels que les services offerts dans le cadre de festivals du film.

Échantillonnage

Il s'agit d'une enquête transversale par échantillon.

La base de sondage est la liste des établissements dont la partie admissible à l'échantillonnage est déterminée et fait l'objet d'un prélèvement. La base fournit des renseignements fondamentaux sur chaque entreprise, notamment : adresse, classification industrielle et renseignements provenant des sources de données administratives. La base de sondage est maintenue dans le Registre des entreprises de Statistique Canada et mise à jour à l'aide des données administratives.

L'objectif de l'enquête consiste principalement à produire des estimations pour l'ensemble de la branche d'activité -- entreprises constituées et non constituées. Les estimations sont calculées à partir de deux sources de données : une enquête par sondage auprès des entreprises dont le revenu brut d'entreprise est supérieur ou égal à un certain seuil (nota : le seuil varie selon les enquêtes et parfois selon les industries et les provinces d'une même enquête) et pour lesquelles on peut utiliser les données d'enquête ou les données administratives; et les données administratives pour les entreprises dont le revenu est inférieur au seuil donné. En ce qui a trait aux données provenant des fichiers administratifs, il est à noter que seuls des renseignements financiers peuvent être obtenus de cette source telle que les revenus, les dépenses, l'amortissement et les salaires, traitements et avantages sociaux. Des caractéristiques détaillées ne peuvent être obtenues que pour les établissements participant à la collecte des données.

Avant le tirage d'un échantillon aléatoire, les établissements sont classés en groupes homogènes (c.-à-d. des groupes portant les mêmes codes SCIAN, se trouvant dans la même province ou le même territoire). Des exigences de qualité sont établies, puis chaque groupe est réparti en sous-groupes appelés strates : tirage complet, tirage obligatoire et tirage partiel.

La strate à tirage complet englobe les principales sociétés sur le plan du rendement sectoriel (selon les revenus). La strate à tirage obligatoire est constituée d'unités prélevées en fonction des caractéristiques d'une structure complexe (entreprises à plusieurs établissements, à plusieurs entités juridiques, ayant plusieurs codes SCIAN ou se trouvant dans plusieurs provinces). Toutes les unités des strates à tirage complet et à tirage obligatoire font partie de l'échantillon. Les unités appartenant aux strates à tirage partiel font l'objet d'un tirage aléatoire simple.

La taille réelle de l'échantillon de l'année de référence 2008 s'est établie à 158 entités de collecte.

Définitions

Le **revenu d'exploitation** exclut les revenus de placements, les gains en capital, les gains extraordinaires et les autres montants qui ne sont pas de nature répétitive.

Les **dépenses d'exploitation** excluent les valeurs non encaissables, les pertes en capital, les pertes extraordinaires, l'intérêt sur les emprunts et les autres montants qui ne sont pas de nature répétitive.

La **marge bénéficiaire d'exploitation** est calculée comme suit : le revenu d'exploitation moins les dépenses d'exploitation, le tout exprimé en pourcentage du revenu d'exploitation. Cette donnée dérivée ne comprend pas l'impôt sur le revenu des corporations payé par les entreprises constituées en société et l'impôt sur le revenu des particuliers payé par les entreprises non constituées en société. Pour les entreprises non constituées en société, la marge bénéficiaire d'exploitation comprend la rémunération non payée aux associés et aux propriétaires qui n'est pas enregistrée comme salaires, traitements et avantages sociaux. C'est pourquoi l'estimation des bénéfices sera plus élevée dans les industries où les entreprises non constituées en société sont les contributeurs importants.

La catégorie **salaires, traitements et avantages sociaux** comprend les payes de vacances et les commissions de tous les employés pour qui un feuillet T4 a été rempli. Cette catégorie comprend aussi, entre autres, la part des avantages sociaux versée par l'employeur pour le Régime de pensions du Canada/Régime des rentes du Québec et les cotisations d'assurance-emploi. Les salaires et les traitements ne comprennent pas les dividendes versés aux propriétaires actifs et ne comprennent pas la rémunération des propriétaires des entreprises non constituées en société : c'est pourquoi le niveau relatif des salaires, traitements et avantages sociaux sera moins élevé dans les industries où les entreprises non constituées en société sont des contributeurs importants.

Un **établissement statistique** actif est l'entité de production ou le plus petit groupe d'entités de production qui produit un ensemble de biens et/ou de services homogènes, dont les activités ne débordent pas les frontières provinciales et qui est en mesure de fournir des données sur la valeur de la production ainsi que le coût des principaux produits intermédiaires utilisés et sur le coût et l'importance de la main-d'oeuvre affectée à la production.

Évaluation de la qualité

Avant d'être publiés, les résultats combinés de l'enquête sont analysés pour la qualité globale; en général, cette opération consiste à examiner en détail les réponses individuelles (surtout celles des grandes sociétés), à revoir la conjoncture générale et les tendances historiques et enfin à comparer ces résultats avec les données d'autres sources.

Contrôle de la divulgation

La Loi interdit à Statistique Canada de rendre publique toute donnée susceptible de révéler de l'information obtenue en vertu de la Loi sur la statistique et se rapportant à toute personne, entreprise ou organisation reconnaissable sans que cette personne, entreprise ou organisation le sache ou y consente par écrit. Diverses règles de confidentialité s'appliquent à toutes les données diffusées ou publiées afin d'empêcher la publication ou la divulgation de toute information jugée confidentielle. Au besoin, des données sont supprimées pour empêcher la divulgation directe ou par recoupement de données reconnaissables.

Exactitude des données

Des unités échantillonnées qui ont contribué à l'estimation finale, le taux de réponse pondéré était de 98,1 %. Les CV ont été calculés pour chaque estimation produite. On peut obtenir ces CV sur demande.

Produits connexes

CANSIM

Données stockées dans CANSIM : tableau 361-0012 : Cinémas, statistiques sommaires, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), annuel

Enquête(s)

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 2416 - Enquête annuelle sur les industries de services : cinémas

Publications

Bulletin des industries de service, n° 63-018-X au catalogue.

Série d'études analytiques, Division des industries de service, no 63F0002X au catalogue.

Date de parution : Mai 2010

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0 ^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
P	provisoire
r	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la <i>Loi sur la statistique</i>
E	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 87F0009X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

Périodicité : annuelle / ISSN 1916-9825

Pour obtenir des informations sur l'ensemble des données de Statistique Canada, veuillez composer le numéro national sans frais 1-800-263-1136.

This publication is also available in English.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2010. Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de *normes de service à la clientèle* que les employés observent.

Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.